

Mots clefs : Handicap, abus sexuels, représentations, justice, accompagnement, Goffman.

Titre : Le handicap et la justice : une rencontre difficile. La confrontation avec la justice des adolescents déficients victimes d'abus sexuels. Par Marie-Claire De Keunynck-Lefer. Mémoire de Maîtrise de science de l'éducation juin 2005 (dir : D. Fablet, Nanterre Paris X)

Question de recherche : « Après la révélation par les adolescents déficients victimes d'abus sexuels ; comment les différents intervenants de la procédure judiciaire prennent-ils en compte la dimension du handicap ? »

Terrain : Afin d'étudier le mode de prise en charge judiciaire des adolescents déficients victimes d'abus sexuels, l'auteur a interviewé l'ensemble des différents intervenants auxquels les jeunes sont confrontés lors de la procédure (une présidente de Cour, un inspecteur de police de la brigade des mineurs, un médecin légiste, un expert psychologue, un administrateur ad hoc, un juge d'instruction, un avocat, un juge des enfants, une assistante sociale).

Méthodologie : L'auteur a choisi la méthode d'entretien semi-directif. Le guide d'entretien est principalement orienté autour de trois thèmes : déficience/justice ; déficience/abus sexuels ; déficience/citoyenneté. Ils sont analysés de manière thématique.

Résumé : Cette étude est centrée sur l'analyse des représentations des différents types d'intervenants présents lors d'une procédure judiciaire pour abus sexuels sur mineurs déficients. Dans une première partie, l'auteur revient sur les différentes notions qui ont étayé son travail de recherche. Après avoir résumé l'évolution historico-judiciaire de la perception des abus sexuels, elle explique la 'procédure type' en vigueur aujourd'hui. Dans un dernier temps, elle revient sur le corpus théorique qu'elle a choisi pour analyser ses entretiens : le travail de E. Goffman sur les représentations et le stigmatisme. Dans une deuxième partie consacrée à la méthodologie d'enquête, elle revient sur les différentes hypothèses de recherche dont la principale est la non prise en compte des particularités et des fragilités liées au handicap par les différents acteurs socio-judiciaire. Dans la dernière partie, elle analyse de manière thématique (la déficience et la justice, la déficience et les abus sexuels, la procédure judiciaire, les exigences et la spécificité de chaque métier de la procédure, l'émotion, le contexte socio-judiciaire) les différents entretiens afin de mettre en relief les approches et perceptions des professionnels.

Résultats : Cette étude réalisée dans un contexte social particulier (après les rebondissements de l'affaire 'd'Outreau', en plein jugement de l'affaire 'E. Louis' et au démarrage du 'procès d'Angers') met en avant trois résultats principaux :

- 1° La procédure judiciaire ne prévoit pas de disposition spécifique afin de prendre en charge les jeunes déficients.
- 2° Les représentations des professionnels ainsi que la réalité des difficultés de ce public engendrent des difficultés lors de la prise en charge notamment elles entravent l'impression d'efficacité.
- 3° Une formation et une sensibilisation des professionnelles de la justice est nécessaire afin de permettre une meilleure prise en charge.

Intérêt : Ce mémoire de maîtrise est intéressant pour tous les publics : il offre aux 'non-initiés' la possibilité de cerner les enjeux de la procédure judiciaire. Il est aussi intéressant pour les professionnels du secteur judiciaire : il permet à chaque lecteur de s'interroger sur ses propres représentations et sa pratique.